



CHALM Honoré

Naissance : 9 mai 1926 - Saint-Pierre-Quilbignon

Famille : [CHALM Honoré](#)

Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944

Résistance : [\(Gpt\) Brest Ouest, D.F](#)

Unité : [F.F.I Saint-Renan / S1 / G3](#)

Pseudonyme(s) : Marcel / Nono

Secteur(s) d'action : Brest / Poche du Conquet

Décès : 18 avril 1993 - Plouha (22)

Honoré Marcel Marie Chalm est le fils d'un ouvrier de l'arsenal de Brest et d'une femme au foyer. La famille réside au 29 rue Jean Jaurès à Saint-Pierre-Quilbignon. Sous l'Occupation allemande, le jeune Honoré Chalm est admis à l'arsenal de Brest (comme apprenti ?) en septembre 1941.

La datation de son entrée en Résistance reste incertaine à ce jour. De manière constante, Honoré Chalm indique être entré dans l'action clandestine en juillet 1943. Cependant, ses déclarations d'appartenance à tel ou tel groupe sont moins constantes puisqu'il évoque parfois le [Groupe Deumars](#) et d'autres fois le [Groupe Marine](#).

Il y a vraisemblablement anticipation dans la mesure où son père, également prénommé [Honoré Chalm](#), indique pour sa part, avoir recruté son fils au début de l'année 1944. Ceci est également attesté par [Guillaume Maudire](#), chef de son père dans la Résistance. De plus, son père étant méfiant du [Groupe Deumars](#), il ne s'y associa que très tardivement en 1944 et le nom d'Honoré Chalm (fils), n'a pu être retrouvé dans la liste des membres du [Groupe Marine](#).

Quoi qu'il en soit, Honoré Chalm suit les traces de son père dans l'action clandestine. Il participe à la diffusion de la propagande (tracts et journaux) et placarde sur les murs de son quartier des caricatures contre les Allemands. Après mars 1944, son père reçoit par le [Groupe Action Directe](#) une mitraillette et des munitions. Il dispense alors des cours de maniements et d'instructions militaires aux résistants du secteur dans l'abri sous la mairie annexe des Quatre moulins. C'est Honoré Chalm (fils), qui est chargé de transporter le matériel militaire vers l'abri, car moins soupçonné compte tenu de son âge.

Suite à des arrestations au sein du [Groupe Action Directe](#) fin mai 1944, son père se met au vert à Plouzané, région qu'il connaît bien. Honoré Chalm cesse le travail le 2 juin 1944 et l'y rejoint, par mesure de sécurité. De là, son parcours nous échappe jusqu'en août 1944, date à laquelle Honoré Chalm est versé au [3ème Groupe](#) de la [1ère Section](#) de la [Compagnie F.F.I de Saint-Renan](#).

Composition du groupe : (11 soldats F.F.I)

- [BÉLEC François](#)
- [BRENERC'H Louis](#)
- CHALM Honoré

- [FLAMANC Goulven](#) (1er chef du groupe)
- [FLAMANC Jacques](#)
- [LAGADEC Joseph](#)
- [LE GUEN Allain](#) (2ème chef du groupe) □
- [LUCHT Raymond](#)
- [MARZIN Berthier](#)
- [MÉNEZ François](#)
- [PAUGAM Robert](#)

Avec son unité, Honoré Chalm participe aux opérations de réduction de la poche allemande du Conquet. Il combat dans la région de Saint-Renan, Ploumoguier, Plouzané, Locmaria-Plouzané et Plougonvelin. Il manque d'être tué dans la descente du Trez-Hir, alors qu'il effectue une reconnaissance avec un américain en jeep. La Poche du Conquet tombe le 10 septembre 1944, son unité est ensuite affectée au nettoyage des zones de combat et des fortifications allemandes ainsi qu'à la sécurité dans les communes libérées. Son attitude durant les combats sera récompensée d'une citation à l'ordre de la Division en ces mots :

" Suivant l'exemple de son père résistant de la 1ère heure et chef de section admirable, a vaillamment combattu à ses côtés pour la Libération de la région brestoise, fait preuve du plus bel entrain et d'un beau courage, s'est notamment distingué au cours d'une mission dangereuse (Destruction d'un poteau de repérage pour le tir allemand) qu'il mena à bien et pour laquelle il fut vivement félicité par les officiers américains, sous les ordres desquels sa section combattait. "

Démobilisé des F.F.I à leur dissolution fin septembre 1944, il travaille jusqu'en juin 1945 au Service de récupération du matériel de guerre de la côte Nord et Sud (pour l'arsenal et la Marine ?). Pour son engagement et sa tenue au combat, il est décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile d'argent en 1946 et reçoit un témoignage officiel de satisfaction du Ministre de la Marine Jacquinot en 1947.

En juin 1945, il contracte un engagement volontaire dans l'Armée. Il est versé comme caporal au 501ème Régiment de chars de combat (501e R.C.C), au sein de la 2ème Division blindée. Honoré Chalm est rendu à la vie civile à l'été 1946. Il épouse Monique Masson, le 29 décembre 1948 en mairie annexe de Lambézellec à Brest. Il travaille alors comme ajusteur pour la D.C.A.N à l'arsenal de Brest et réside en baraque au Bouguen Ouest. Le couple divorce en 1958.

Publiée le samedi 22 avril 2023, par [Gildas Priol](#), mise à jour samedi 22 avril 2023

Sources - Liens

- Famille Chalm, témoignage & iconographie.
- Ville de Brest, registre d'état civil.
- Archives départementales du Finistère, dossier individuel de combattant volontaire de la résistance d'Honoré Chalm (1622 W).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier individuel de Résistant d'Honoré Chalm ([GR 16 P 117309](#)), aimablement transmis par [Edi Sizun](#) (2016).
- Musée du Ponant à Saint-Renan, archives de la Compagnie F.F.I de Saint-Renan.
- La Dépêche de Brest, édition du [4 mars 1944](#).